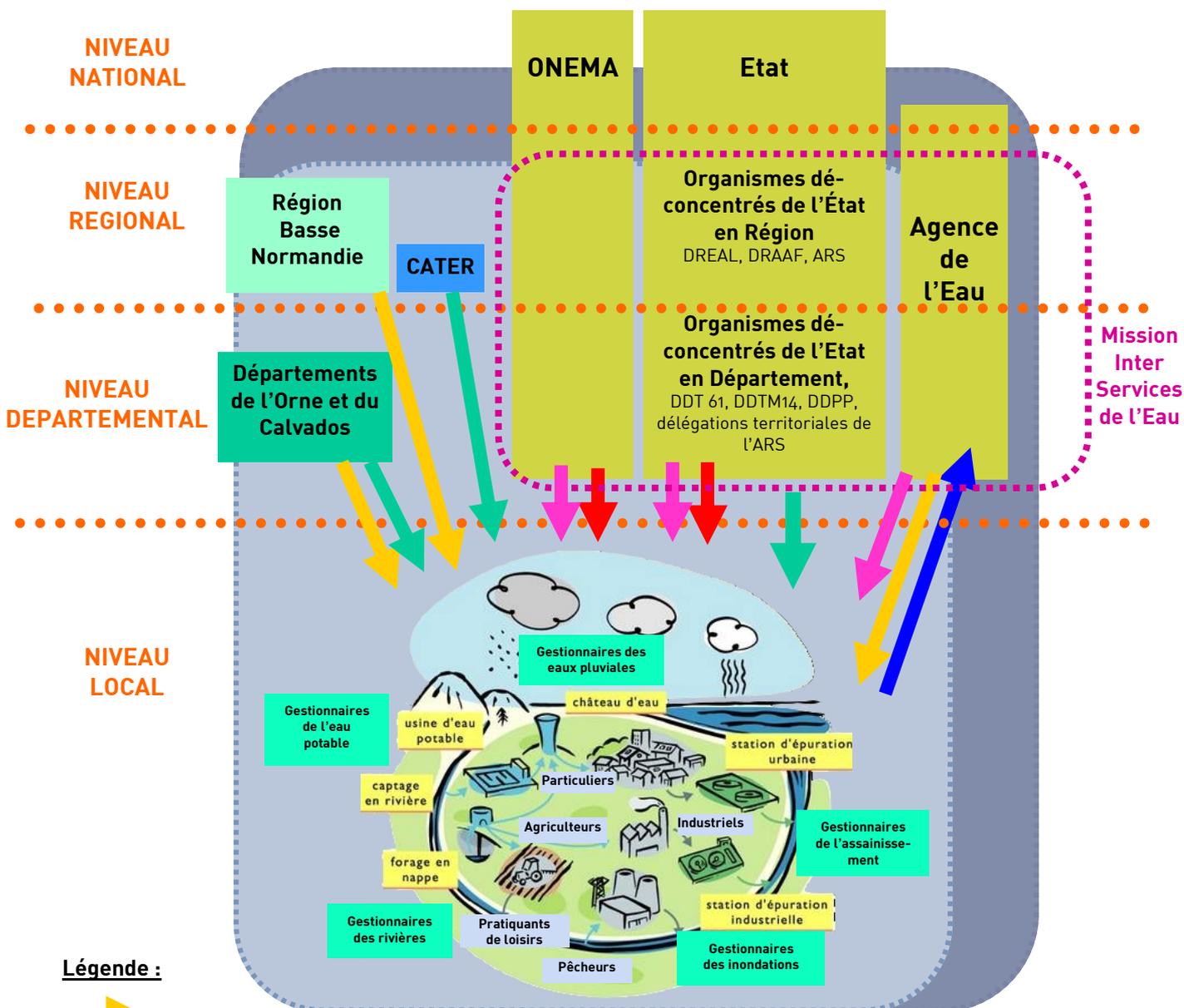


les cahiers techniques

S.A.G.E. ORNE AMONT - S.A.G.E. ORNE MOYENNE - S.A.G.E. ORNE AVAL-SEULLES

L'organisation des acteurs de l'eau (cf glossaire au dos)



Légende :

- Financement
- Paiement de redevances
- Contrôle / suivi (cf au verso)
- Police de l'Eau
- Conseil assistance -technique

Concertation, planification :



- Commissions Locales de l'Eau des bassins de l'Orne et de la Seulles:**
 ↑ Composition : au moins 50 % collectivités locales, au moins 25 % usagers, le reste Etat
 ↑ Élaboration/ suivi des 3 SAGE
- Comité de Bassin Seine Normandie**
 ↑ Composition: 40 % collectivités locales, 40 % usagers, 20% Etat
 ↑ Élaboration/ suivi du SDAGE

Dessins : © AESN

Qui suit l'état de l'eau ?

Le suivi de l'état de l'eau est réalisé en grande partie par **les services de l'Etat, l'ONEMA et l'Agence de l'Eau.**

Beaucoup des dispositifs de suivi sont renforcés localement, notamment par les **conseils généraux**, et financièrement par la **Région**.

Suivi de :	Objectif du suivi :	Suivi contrôlé ou exploité par:	Points de suivi :
Qualité de l'eau brute	Sanitaire + Ressource	ARS + AESN	Points de captages d'eau destinée à l'alimentation en eau potable
Qualité de l'eau potable distribuée	Sanitaire	ARS	Robinets du consommateur
Rejets des stations d'épuration et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	Contrôle des rejets	DDT et DDTM	Stations d'épuration de plus de 200 "équivalents" habitants
		DREAL	Rejets des industriels
		DDPP	Rejets des élevages et industries agroalimentaires
Qualité des eaux de baignade	Sanitaire	ARS	Zones de baignade continentales et côtières
Qualité des cours d'eau	Ressource	AESN, CG, ONEMA, DREAL	Stations de suivis sur les rivières. Fréquences et positions variables selon le type de suivi.
Niveaux des cours d'eau	Etiage	DREAL	
	Prévention des Inondations	DREAL	
Niveaux des nappes d'eau souterraines	Ressource	AESN + CG14+ SDE61	Forages spécifiques : "piézomètres"
Qualité des eaux côtières	Sanitaire	DDTM	Ports (eau et sédiments)
	Connaissance	IFREMER + AESN	Eaux côtières
	Sanitaire	IFREMER	Eaux et coquillages

! GLOSSAIRE

AESN : Agence de l'Eau Seine-Normandie

ARS : Agence Régionale de Santé. Elle rassemble depuis avril 2010 les forces de l'État et de l'Assurance maladie au niveau régional : elle regroupe en une seule entité 7 organismes auparavant chargés des politiques de santé dans les régions et les départements, dont les anciennes Directions Départementales et Régionales des Affaires Sanitaires et sociales (DDASS et DRASS).

CATER : Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières

CG : Conseils Généraux

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, regroupant à partir de 2010 les missions de trois anciennes directions régionales, celles de l'Équipement (DRE), de l'Environnement (DIREN) et de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

DDPP : Direction départementale de la protection des populations; elle remplace, depuis le 1er janvier 2010, les Services Vétérinaires.

DDT : Direction Départementale des Territoires, regroupant à partir de 2010 la Direction Départementale de l'Agriculture et la Forêt et celle de l'Équipement. Ex : DDT de l'Orne.

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer, regroupant à partir de 2010 dans les départements maritimes la Direction Départementale de l'Agriculture et la Forêt, celle de l'Équipement et celle de la Direction des Affaires Maritimes. Ex : DDTM du Calvados.

IFREMER: Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, anciennement Conseil Supérieur de la Pêche.

MISE : Mission Inter - Services de l'Eau, regroupement des services de l'État impliqués dans l'élaboration et le contrôle de la réglementation au niveau local sous l'autorité du préfet de département (une MISE Calvados, une MISE Orne)

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SATESE : Service d'Assistance Technique pour l'Exploitation des Stations d'Épuration (Service spécifique du Conseil général du Calvados)

SATEMA : Service d'Assistance Technique pour l'Entretien et la Protection des Milieux Aquatiques (Service spécifique du Conseil général de l'Orne)

SDE61 : Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne